



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière adjointe de la susdite municipalité,
QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 7 avril 2026,
par sa résolution numéro 086-04-2026, a autorisé la vente de gré à gré de l'immeuble suivant:

DESCRIPTION DU BIEN	ACQUÉREURS	MONTANT
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 5 298 778 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, soit un terrain vacant situé sur la rue des Tulipes, à Pont-Rouge	Kevin Brière Isabelle Fiset	50 000 \$ plus les taxes applicables

Ledit immeuble a été vendu par acte notarié signé le 10 juin 2026 devant Me Audrey Alain-Rochette,
notaire à Québec.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 11^E JOUR DU MOIS DAOÛT DE L'AN DEUX MILLE
VINGT-SIX.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard